

La semaine de l'UEMOA

Bulletin hebdomadaire de l'UEMOA

N° 186
Du 24 au 30
décembre
2007



BONNE ET HEUREUSE ANNEE 2008

Ouagadougou

Signature de la troisième Convention d'aide budgétaire pour le financement du Programme Economique Régional (PER-UEMOA) entre la Commission de l'UEMOA et l'Agence Française de Développement



Le Président de la Commission de l'UEMOA, M. Soumaïla CISSE, le Directeur de l'Agence Française de Développement au Burkina Faso, M. Patrice TRANCHANT et M. Xavier BRUN, Chargé d'Affaires, représentant l'Ambassadeur de France au Burkina Faso, à la cérémonie de signature de la Convention

Le Président de la Commission de l'UEMOA, M. Soumaïla CISSE, le Directeur de l'Agence Française de Développement au Burkina Faso, M. Patrice TRANCHANT et M. Xavier BRUN, Chargé d'Affaires, représentant l'Ambassadeur de France au Burkina Faso, ont procédé, vendredi 21 décembre 2007 à Ouagadougou, à la signature de la troisième Convention d'aide budgétaire pour le financement du Programme Economique Régional (PER) de l'UEMOA.

Par cette Convention de financement, l'Agence Française de Développement (AFD) met à la disposition de la Commission de l'UEMOA, une subvention d'un montant de 60 millions d'euros, soit 35,4 milliards de FCFA. Cette convention de financement désormais triennale, en lieu et place de conventions annuelles, permettra la réalisation des projets avec un horizon de programmation et d'exécution plus long.

Comme pour les deux précédents concours alloués en 2005 et en 2006, d'un montant annuel de 20 millions d'euros, cette aide budgétaire, sera affectée au renforcement des capacités des départements sectoriels, des services financiers, comptables et juridiques de la Commission et principalement à la réalisation des projets relevant du Programme Economique Régional (PER) de l'UEMOA.

Au titre du budget 2008, il est prévu que l'aide budgétaire soit affectée principalement à la réalisation des activités relevant de la consolidation de la gouvernance économique, des programmes de structuration et de la

mise à niveau des entreprises, d'hydraulique villageoise et de lutte contre l'érosion côtière.

Le Président de la Commission, M. Soumaïla CISSE a exalté la coopération entre l'UEMOA et la République française et rappelé les actions engagées ou programmées grâce à cette aide budgétaire, notamment le renforcement de la compétitivité des économies de la zone, la mise en valeur de 5000 hectares de riz à l'Office du Niger, la réalisation de 3000 ouvrages hydrauliques à travers les 8 Etats de l'Union, l'appui à l'enseignement supérieur et le renforcement des capacités de la Commission.

Pour M. Xavier BRUN, Chargé d'Affaires, représentant l'Ambassadeur de France au Burkina, la signature de cette troisième Convention constitue « une réelle avancée qui consacre d'une part la confiance que nous avons, les uns et les autres, dans ce partenariat nouveau engagé depuis deux ans, et d'autre part, les résultats déjà atteints ; ceci permettra aussi d'améliorer la prévisibilité des ressources du PER au niveau de la Commission et lui offrira une capacité de renforcer la programmation d'opérations qui, par nature, revêtent un caractère pluriannuel ».

Le Programme Economique Régional (PER) de l'UEMOA, d'un coût global estimé à 2 910 milliards de F.CFA, a pour objectif l'accélération de la construction d'un marché commun et l'approfondissement de l'intégration régionale.

La cérémonie s'est déroulée en présence des Membres de la Commission.



Le Président de la Commission de l'UEMOA, M. Soumaïla CISSE et M. Xavier BRUN, Chargé d'Affaires, représentant l'Ambassadeur de France au Burkina Faso, procédant à l'échange de documents de la Convention sous le regard des Membres de la Commission.

Ouagadougou

Don de l'UEMOA en faveur du Burkina Faso pour le financement de la bonification partielle du projet d'interconnexion des routes nationales RN1 et RN4



Le Président de la Commission de l'UEMOA, M. Soumaïla CISSE et le Ministre de l'Economie et des Finances du Burkina Faso, M. Jean Baptiste M.P. COMPAORE procédant à la signature de l'Accord de don

Le Président de la Commission, Monsieur Soumaïla CISSE et le Ministre de l'Economie et des Finances du Burkina Faso, Monsieur Jean Baptiste M.P. COMPAORE ont procédé, mardi 18 décembre 2007 à Ouagadougou, à la signature d'un Accord de don d'un milliard cent trente quatre millions sept cent trois mille trois cent trois (1 134 703 303) de francs CFA, relatif au financement de la bonification partielle du projet d'interconnexion des routes nationales RN1 et RN4 dans la ville de Ouagadougou. La cérémonie s'est déroulée en présence du Ministre des Infrastructures et du Désenclavement, M. Hyppolite LINGANI.

Le Projet d'interconnexion des routes nationales RN1 et RN4 est constitué de deux tronçons routiers d'une longueur totale de 11,6 km des routes ci-dessous :

- RN1 : Axe Ouagadougou-Bobo-Dioulasso, longue d'environ 5 km ;
- RN4 : Axe Ouagadougou-Fada N'Gourma, longue d'environ 6,6 km.

L'aménagement de ces tronçons terminaux d'axes inter-Etats qui traversent la ville de Ouagadougou, permettra leur harmonisation avec le réseau CEDEAO, l'amélioration de la sécurité routière et la fluidité du trafic.

Le don accordé par la Commission de l'UEMOA a pour objet le financement partiel de la bonification d'intérêt de l'emprunt contracté par le Burkina Faso auprès de la Banque Islamique de Développement (BID) pour la réalisation du projet d'interconnexion des routes nationales. Il porte sur un milliard cent trente quatre millions sept cent trois mille trois cent trois (1 134 703 303) de francs CFA.

Cet accord qui entre dans le cadre de la mise en œuvre du Programme Economique Régional a pour objectif de promouvoir les échanges intracommunautaires, conformément à la Politique de financement de l'aménagement équilibré du territoire communautaire de l'Union.

Le Président de la Commission, M. Soumaïla CISSE a, à cette occasion, rappelé les programmes de coopération entre l'UEMOA et le Burkina Faso, notamment la construction du poste de contrôle juxtaposé à Cinkansé pour plus de quatre milliards F CFA, la réalisation de 300 forages positifs équipés de pompes à motricité humaine d'un coût de deux milliards trois cent vingt trois millions F CFA. Ce programme d'hydraulique villageoise de l'UEMOA au Burkina, lancé en avril dernier à Zirbaré dans la Commune de Gogo, entre en droite ligne de la vision de l'Union ; il constitue la concrétisation de réalisations de proximité, conformément à notre politique d'aménagement du territoire communautaire ».

Le Ministre des Infrastructures et du Désenclavement, M. Hyppolite LINGANI s'est réjoui de l'initiative de la Commission de l'UEMOA qui s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des projets du Programme Economique Régional (PER-UEMOA) ; il a exprimé toute la reconnaissance du Gouvernement burkinabé et rassuré de son « engagement à mettre en place les instruments nécessaires à la mise en vigueur des concours financiers et à l'exécution des travaux selon les règles de l'art ».



Le Ministre des Infrastructures et du Désenclavement, M. Hyppolite LINGANI s'est réjoui de la signature de cet Accord de don qui s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des projets du Programme Economique Régional de l'UEMOA.

Le coût total du projet s'élève à 12,244 milliards de francs CFA, sur financement de l'UEMOA, de la Banque Islamique de Développement (BID), du Fonds de Solidarité Africain (FSA), du Fonds d'Entraide et de Garantie des Emprunts du Conseil de l'Entente (FEGECE) et du Fonds Africain de Garantie et de Coopération Economique (FAGACE).



... du Ministère de l'Economie et des Finances du Burkina Faso, à la cérémonie de signature de l'Accord de don



Vues partielles des délégations la Commission et...